CAIRN.INFO
CHERCHER, REPÉRER, AVANCER

LE RETOUR DE L'ÉLÉPHANT TRIOMPHANT ? CROISSANCE ET INÉGALITÉS DE REVENU EN CÔTE D'IVOIRE (1988-2015)

Denis Cogneau, Léo Czajka, Kenneth Houngbedji

De Boeck Supérieur | « Afrique contemporaine »

2017/3 N° 263-264 | pages 221 à 225

ISSN 0002-0478
ISBN 9782807390881

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2017-3-page-221.htm

Pour citer cet article :

Denis Cogneau *et al.*, « Le retour de l'éléphant triomphant ? Croissance et inégalités de revenu en Côte d'Ivoire (1988-2015) », *Afrique contemporaine* 2017/3 (N° 263-264), p. 221-225.
DOI 10.3917/afco.263.0221

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.
© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université catholique de Louvain - - 130.104.186.118 - 18/09/2018 15h59. © De Boeck Supérieur

Le retour de l'éléphant triomphant ? Croissance et inégalités de revenu en Côte d'Ivoire (1988-2015)[1]

Tandis que la Côte d'Ivoire a renoué avec la croissance depuis 2011 et se place sous les auspices de plans de développement ambitieux, les enquêtes sur le niveau de vie des ménages couvrant les trois dernières décennies montrent tout à la fois une amélioration sensible du revenu moyen et un maintien des inégalités. La pauvreté demeure donc plus élevée qu'à la fin des années 1980. En complément, l'accès aux données originales de l'impôt sur le revenu permet de capter les hauts salaires versés dans le privé. Le salariat formel privé ou public continue de protéger de la pauvreté et demeure surreprésenté parmi les hauts revenus. Cependant, le rationnement persistant de ce type d'emploi fait que le secteur informel est devenu majoritaire chez les riches urbains comme chez les pauvres.

Après une décennie de guerre civile erratique aux sources multiples et profondes (Dozon, 2011 ; Cogneau, 2013), dont le dernier épisode fut une élection présidentielle violemment contestée, la Côte d'Ivoire est revenue après l'année 2011 à une situation de paix fragile et tendue, qui n'a pas été remise en cause jusqu'à maintenant. Après l'accession d'Alassane Dramane Ouattara à la présidence, une série d'éléments constitutifs de l'économie politique classique de la Côte d'Ivoire se sont à nouveau alignés, pouvant faire croire à un « retour au bon vieux temps ». La première partie de ce « Repère » confronte cette croyance avec les données des enquêtes sur le niveau de vie des ménages couvrant les trois dernières décennies. Une seconde partie porte un coup de projecteur sur les inégalités de revenu contemporaines, en mobilisant pour la première fois les données de l'impôt sur le revenu de 2014.

L'apparence d'un retour au bon vieux temps. La période du Plan national de développement 2012-2015 a réuni les fondamentaux qui avaient fait les beaux jours de l'économie politique houphouëtienne dans les deux premières décennies de l'indépendance : des cours du cacao et même du coton ou du café assez élevés, et donc une bonne rémunération des producteurs, en comparaison des années 1990, mais aussi de la période 2003-2008 ; des productions records de cacao (2011) ou de coton (2013) ; des flux d'aide extérieure conséquents, notamment français (C2D) ; de forts investissements publics dans les infrastructures ; des fonctionnaires relativement bien payés, et même augmentés (2015) ; une coalition politique assise sur l'axe Nord-Centre-Sud (RDR et PDCI).
Cependant, les sources de revenus extérieurs ont été significativement diversifiées au-delà du cacao. Le dynamisme agricole du pays s'est confirmé avec l'explosion de la production d'anacarde dans le Nord et l'apparition d'une hévéaculture paysanne dans le sud-est. Par ailleurs, la production de pétrole, devenue significative depuis 2005, a augmenté tandis que les cours restaient particulièrement élevés jusqu'en 2016 ; une production d'or a même décollé à partir de 2014[2]. Ainsi, selon les comptes nationaux officiels, la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant a atteint 6,7 % en moyenne sur la période 2011-2014, 6,4 % en 2015 et 6,1 % en 2016. Ces taux de croissance atteignent le scénario le plus optimiste du Plan, intitulé le « triomphe de l'éléphant » (République de Côte d'Ivoire, 2012, p. 46-53).
Il n'est pas aisé d'expertiser ces estimations car l'Institut national de la statistique (INS) n'a publié aucune comptabilité nationale détaillée, seulement l'agrégat du PIB ; tandis que sur le site de l'organisme régional Afristat, la décomposition sectorielle s'arrête en 2010.

Une forte amélioration du niveau de vie moyen en 2015. Une enquête nationale sur le niveau de vie des ménages a été effectuée dans les premiers mois de l'année 2015 (ENV, 2015), suivant le recensement de la population de 2014. Cette enquête reproduit à peu de chose près le format des enquêtes de 2002 et de 2008. Une série plus longue peut être établie en mobilisant les enquêtes de 1988, 1993 et 1998.
Ces enquêtes sont loin d'être exemptes de problèmes de représentativité et de mesure. Si l'enquête de 2015 semble mieux représenter que par le passé les Africains n'ayant pas la nationalité ivoirienne, surtout les Burkinabés et les Maliens, en revanche les résidents de nationalité française et ceux d'origine libanaise ne sont pas interrogés, comme dans les autres enquêtes (Guénard, Mesplé-Somps, 2010). Par ailleurs, l'enquête de 2015 soulève un problème spécifique : les ménages enquêtés apparaissent nettement plus petits (3,6 personnes en moyenne) que dans le recensement (5,4). La délimitation des ménages est toujours en question dans les enquêtes effectuées en Afrique, en particulier la manière de diviser les ménages non nucléaires en plusieurs unités de convivialité ou de dépenses (De Vreyer *et al.*, 2008). Pour la mesure du niveau

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université catholique de Louvain - - 130.104.186.118 - 18/09/2018 15h59. © De Boeck Supérieur

de vie et des inégalités, cette variation peut être une source importante de biais si elle conduit à sous-représenter des ménages de grande taille plus pauvres, ou bien à attribuer à un seul « noyau » des dépenses ou des revenus qui sont mis en commun entre les différents noyaux de ménages étendus (De Vreyer, Lambert, 2017).

Si l'on considère les résultats de l'ENV 2015 publiés par l'INS, l'amélioration des conditions de vie des ménages apparaît beaucoup plus décevante que ne le laisseraient espérer les chiffres de la croissance du PIB (République de Côte d'Ivoire, INS, DGPLP, 2015). En particulier, la moyenne de la consommation par tête régresse considérablement entre 2002 et 2014, suggérant que le rattrapage de la dernière période (2011-2014) n'a pas été suffisant pour compenser les années de guerre civile (*ibid.*, p. 51). La dépense annuelle moyenne par tête atteint selon l'INS 461 423 francs CFA en 2002, et 386 215 en 2014, soit une baisse de 16 % en termes nominaux ; en appliquant les évolutions de prix contenues dans l'évolution des lignes de pauvreté (*ibid.*, p. 18), la baisse en termes réels atteint 43 %. Si la pauvreté n'explose pas dans l'analyse de l'INS, c'est que l'effondrement de la consommation des ménages provient surtout des plus riches, la part des 10 % les plus riches dans la consommation passant de 40 à 29 % (*ibid.*, p. 51). La prévalence de la pauvreté, mesurée avec un seuil correspondant environ à 2,95 dollars de 2011 (PPA) par jour et par tête, progresse de huit points de pourcentage de 2002 à 2014, ne régressant que de deux points entre 2008 et 2014.

Nos propres estimations nous conduisent à un constat assez différent. Elles ont été obtenues en homogénéisant au maximum la construction des variables de consommation et de revenu entre les différentes enquêtes. Nous avons choisi en particulier d'adopter une définition plus restrictive de la consommation, excluant les achats (peu fréquents) et la jouissance des biens durables, ainsi que les dépenses exceptionnelles, de santé notamment (Cogneau, Houngbedji, Mesplé-Somps, 2014, p. 22-29 ; sur la méthodologie de la variable revenu : Czajka, 2017, p. 33-40). La prévalence de la pauvreté est dès lors surestimée en niveau, mais en contrepartie, elle est mieux comparable dans le temps[3].

Contrairement aux estimations de l'INS, nous obtenons une consommation moyenne par tête plus élevée de 17 % en 2014 qu'en 2002, et un niveau de revenu moyen plus élevé de 21 % ; notre taux de pauvreté se réduit de six points (tableau 1, dernier panel). Ces hausses sont plus cohérentes avec celle du PIB par habitant (+ 10 %) sur la même période, cependant elles sont plus élevées, notamment car elles captent une partie des revenus de 2015 et non de 2014[4]. La cohérence entre les estimations de consommation et de revenu, obtenues par des méthodes différentes, ainsi qu'avec la comptabilité nationale, nous conduisent à penser que notre lecture des évolutions est plus proche de la réalité des faits. Si cela est bien le cas, alors les niveaux estimés ici pour 2014 suggèrent en effet un retour relatif au bon vieux temps, certainement pas à l'âge d'or des années 1970, mais à 1998, après la dévaluation du franc CFA et avant le coup d'État du général Gueï, ou même à 1988, avant la crise du cacao et la division par deux du prix producteur (sur les périodes antérieures : Cogneau, Mesplé-Somps, 2003 ; Cogneau, Houngbedji, Mesplé-Somps, 2016).

Les principaux bénéficiaires du rebond de 2014 semblent être les deux piliers du modèle houphouëtien classique, à savoir les paysans d'un côté, et les salariés formels, notamment les fonctionnaires, de l'autre. La consommation des ménages d'agriculteurs se relève de 24 % entre 2002 et 2014, et celle des ménages de fonctionnaires de 20 %. Les hausses estimées de leur revenu sont même encore plus fortes, sachant qu'une partie du croît a pu être utilisée en transferts et en épargne. Malheureusement, l'enquête de 2014 est mal renseignée sur les principales cultures, si bien que nous ne pouvons faire la différence entre les producteurs de cacao et les autres agriculteurs. Il importe toutefois de souligner que ces deux catégories sociales sont moins nombreuses qu'auparavant. La part des ménages dirigés par un agriculteur, au-dessus de 50 % à la fin des années 1980, est désormais passée en dessous de 40 %. De même, les ménages de fonctionnaires ne représentent plus que 3 % des ménages, tandis qu'ils pesaient le double dans les années 1990, et plus encore dans les années 1980 ; la même chose s'observe dans le secteur privé, avec une informalisation croissante de l'emploi. Le blocage des recrutements, dans la continuation de l'ajustement structurel (1980-1992), a par ailleurs entraîné un vieillissement de la fonction publique, ainsi qu'une plus forte sélection à l'entrée, si bien que les fonctionnaires de 2014 sont plus âgés et plus diplômés, et donc mieux payés en moyenne que ceux des années 1980.

Il semble qu'en Côte d'Ivoire, contrairement à son voisin le Ghana et à d'autres pays d'Afrique de l'Est anglophones, les choix d'ajustement budgétaires des années 1990 et 2000 se soient exercés au détriment des recrutements, d'instituteurs ou d'infirmières notamment, et plutôt en faveur d'un maintien relatif du pouvoir d'achat des salaires[5].

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université catholique de Louvain - - 130.104.186.118 - 18/09/2018 15h59. © De Boeck Supérieur

Tableau 1 – Consommation, revenu et pauvreté par profession du chef de ménage

	1988	1993	1998	2002	2008	2014	2002-2014
Agriculteurs							
Consommation par tête	3,24	2,39	2,64	2,66	2,27	3,31	+ 24%
	(0,13)	(0,05)	(0,09)	(0,10)	(0,05)	(0,08)	
Pauvres (%)	25	45,8	42,4	45,7	53,7	36	– 9,7
	(3,3)	(1,7)	(2,2)	(1,9)	(1,5)	(1,2)	
Revenu par tête	2,66	2,54	2,91	2,35	2,40	3,48	+ 48 %
	(0,09)	(0,03)	(0,08)	(0,06)	(0,05)	(0,08)	
Nombre (% total ménages)	55	54	45	46	42	39	
Entrepreneurs ou salariés informels							
Consommation par tête	5,73	4,30	4,29	4,46	4,15	5,23	+ 17 %
	(0,36)	(0,14)	(0,14)	(0,19)	(0,11)	(0,15)	
Pauvres (%)	7,3	17,3	16	22	25,8	16,6	– 5,3
	(2,2)	(1)	(1,6)	(1,4)	(1,4)	(0,9)	
Revenu par tête	9,14	5,21	4,69	4,99	4,52	5,24	+5 %
	(0,65)	(0,09)	(0,19)	(0,16)	(0,10)	(0,13)	
Nombre (% total ménages)	14[(a)]	28[(a)]	26	25	33	40	
Salariés secteur privé formel[(a)]							
Consommation par tête	8,68	5,77	5,42	6,75	6,67	9,74	+ 44%
	(1,26)	(0,54)	(0,48)	(0,54)	(0,57)	(1,18)	
Pauvres (%)	1,3	7,1	10,6	5,8	9,9	6,5	+ 0,8
	(1)	(2,6)	(2,8)	(1,2)	(2,2)	(1,9)	
Revenu par tête	9,58	5,98	6,90	8,40	7,60	10,27	+ 22%
	(1,43)	(0,38)	(0,53)	(0,43)	(0,46)	(0,95)	
Nombre (% total ménages)	7[(a)]	2[(a)]	9	8	5	3	
Salariés secteur public							
Consommation par tête	7,04	5,75	5,7	6,73	6,46	8,09	20 %
	(0,50)	(0,47)	(0,35)	(0,71)	(0,45)	(0,50)	
Pauvres (%)	5,9	7,2	6,5	6,0	6,7	3,2	– 2,8
	(1,9)	(1,5)	(2,2)	(1,5)	(1,8)	(2)	
Revenu par tête	5,84	6,03	6,95	7,33	7,37	10,62	45 %
	(0,78)	(0,20)	(0,52)	(0,45)	(0,43)	(0,49)	
Nombre (% total ménages)	12	6	6	5	4	3	
Ensemble							
Consommation par tête	4,78	3,33	3,73	3,95	3,51	4,64	+ 17%
	(0,22)	(0,10)	(0,13)	(0,18)	(0,10)	(0,11)	
Pauvres (%)	17,1	32,7	27,9	31,0	37,0	25,0	– 6
	(2,2)	(1,1)	(1,5)	(1,5)	(1,1)	(0,8)	
Revenu par tête	4,51	3,69	4,17	3,95	3,78	4,78	+ 21%
	(0,21)	(0,04)	(0,09)	(0,07)	(0,06)	(0,07)	
N (taille échantillon)	1 597	9 499	4 179	10 681	12 450	12 430	
PIB par tête	9,08	7,72	8,39	7,52	7,20	8,23	+ 10 %

La consommation, le revenu et le produit intérieur brut (PIB) sont exprimés par jour et par tête, et en dollars internationaux 2011 (parité de pouvoir d'achat) ; la ligne de pauvreté est fixée à 1,90 dollar. (a) : salariés secteur privé formel : salariés du secteur privé déclarant cotiser à la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), à partir de 1998. Les enquêtes de 1988 et surtout de 1993 ne permettent pas d'établir cette distinction de façon précise. Erreurs standards entre parenthèses. La catégorie des chefs de ménage inactifs n'est pas reportée dans le tableau.

Sources : calcul des auteurs à partir de CILSS 4 et ENV1-5.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université catholique de Louvain - - 130.104.186.118 - 18/09/2018 15h59. © De Boeck Supérieur

Des inégalités de revenu élevées. Le tableau 2 présente des estimations de la répartition du revenu, à partir de la dernière « Enquête sur les niveaux de vie » de 2015 tout d'abord, puis en complétant cette enquête par les données fiscales sur les salaires publics et privés provenant des paiements des (deux) impôts prélevés à la source par l'administration et les grandes et moyennes entreprises privées. Le nombre de fonctionnaires et le nombre de salariés privés formels[6] estimés par les deux sources sont tout à fait cohérents. La répartition des salaires publics est par ailleurs très similaire entre l'ENV 2015 et les données fiscales. En revanche, les données fiscales indiquent l'existence de hauts salaires privés qui ne sont pas captés par l'enquête, faisant partie des 1 % des salaires les plus élevés. Il est possible qu'une partie de ces hauts salaires soient ceux d'employés du secteur privé qui sont mal représentés dans l'échantillon, notamment, mais pas seulement, des expatriés français ou des membres de la communauté libanaise qui n'ont pas été interrogés. Il est également possible que certains salariés les mieux payés aient sous-déclaré leur revenu. Le panel intermédiaire du tableau 2 corrige la répartition des revenus de l'enquête en introduisant ces hauts salaires du privé. Le panel inférieur est beaucoup plus hypothétique car il consiste à corriger les revenus du travail agricole ou informel, d'une part, ainsi que tous les autres revenus (activités secondaires, dividendes, transferts, etc.), d'autre part, en supposant qu'ils ont été autant sous-déclarés que les hauts salaires privés. Chaque panel indique l'estimation de la part du revenu reçue par les 50 % ménages les plus pauvres, les 10 % et 1 % les plus riches, ainsi que la part des salariés publics et privés formels dans chacun de ces trois quantiles de revenu. Avant toute correction, les inégalités de revenu en Côte d'Ivoire apparaissent bien plus élevées qu'en France ; tandis que les parts des 10 et 1 % les plus riches atteignent respectivement 44 et 13 % en Côte d'Ivoire, les parts estimées pour la France se situent à 30 et 8 % pour la même année 2014. Le premier décile (10 %) reçoit à peu près la même part du revenu qu'aux États-Unis, soit 46 %, surtout une fois les hauts salaires privés corrigés (panel intermédiaire). En revanche, la Côte d'Ivoire demeure relativement moins inégalitaire que les États-Unis, si l'on considère le premier centile (1 %), dont la part se situe en dessous de 20 %, quelle que soit la correction effectuée, tandis qu'elle atteint 21 % aux États-Unis. Cette comparaison avec les États-Unis montre en tout cas que les inégalités de revenu en Côte d'Ivoire sont élevées. Par ailleurs, les hauts salaires publics, et plus encore privés, constituent désormais une fraction minoritaire mais demeurant considérable des hauts revenus, tandis que les salariés formels dans leur ensemble sont non seulement protégés de la pauvreté extrême (voir le tableau 1), mais aussi totalement absents de la moitié de la population la plus pauvre. Si l'on retient les estimations du panel intermédiaire du tableau 2, on trouve 37 % de salariés formels (9 % de fonctionnaires et 28 % de salariés du privé) parmi les 1 % les plus riches, sachant que ces deux catégories ne représentent plus que 6 % du total des ménages. Ces mêmes catégories représentaient bien plus que la moitié de ce premier percentile en 1998 (54 % selon l'enquête, 16 % pour les fonctionnaires et 37 % pour les salariés du privé), lorsqu'elles représentaient 17 % des ménages. Exprimées sous forme relative (*odds-ratios*), les chances pour ces salariés formels de faire partie du premier décile ou du premier centile sont cinq fois plus élevées que les autres catégories prises ensemble, comme elles l'étaient déjà en 1998 ou même en 1988.

Tableau 2 – Inégalités de revenu en 2014[7]

	50 % les plus pauvres	10 % les plus riches	1 % les plus riches
Enquête ENV 2015	14 %	44 %	13 %
Part des salariés du public (%)	0	13	11
Part des salariés du privé formel (%)	1	8	17
Correction des hauts salaires privés	14 %	46 %	15 %
Part des salariés du public (%)	0	13	9
Part des salariés du privé formel (%)	1	10	28
Correction des autres revenus	12 %	51 %	19 %
Part des salariés du public (%)	0	12	4
Part des salariés du privé formel (%)	1	9	17

Sources : Enquête ENV 2015 et tabulations de l'impôt sur les revenus de 2014 ; calculs des auteurs.
Méthodologie : Czajka (2017).

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université catholique de Louvain - - 130.104.186.118 - 18/09/2018 15h59. © De Boeck Supérieur

De tous ces points de vue, il semble que le dualisme du marché du travail en Côte d'Ivoire n'a que peu varié. Il reste que les gros entrepreneurs et les gros planteurs pris ensemble représentent désormais plus de la moitié des riches résidents de Côte d'Ivoire. Comme la part des agriculteurs parmi eux a peu augmenté (13 % en 1998, 17 % en 2014), ce sont surtout les informels urbains qui constituent désormais la fraction majoritaire des hauts revenus (47 %, contre 27 % en 1998).

Denis Cogneau, Léo Czajka, Kenneth Houngbedji[8]

1. Nous remercions l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire pour la mise à disposition des données d'enquêtes sur les ménages, ainsi que la Direction générale des impôts pour la transmission d'une tabulation de l'impôt sur les traitements et salaires pour l'année 2014.
2. En 2012 les recettes d'exportations pétrolières dépassaient celles du cacao, cependant la Côte d'Ivoire importait également des produits pétroliers raffinés. Voir IMF (2016, p. 26). Un récent arbitrage des Nations unies a débouté la Côte d'Ivoire de sa demande de redéfinition de ses eaux territoriales pour les gisements offshores exploités par son voisin le Ghana.
3. Dans le tableau 1, nous retenons un seuil de pauvreté plus faible que le seuil de l'INS, qui correspond au seuil international de 1,90 dollar internationaux de 2011 proposé par la Banque mondiale. Notre estimation de pauvreté est également biaisée vers le haut car nous ne prenons pas en compte les différences de niveaux de prix entre Abidjan et les autres régions. En revanche, l'indice de prix retenu est celui des World Development Indicators de la Banque mondiale (http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators#). De façon un peu étrange, cet indice semble identique à celui retenu par l'INS, sauf pour la période 2002-2008 où l'inflation retenue par l'INS est plus élevée.
4. L'enquête s'est déroulée au premier semestre 2015, or les fonctionnaires bénéficient d'augmentations au début 2015 et le prix de référence au producteur de cacao augmente de 12 %. De façon générale, par rapport aux estimations de l'INS, la trajectoire des revenus et de la pauvreté est plus cohérente avec les indications des comptes nationaux sur l'ensemble de la période 1988-2014.
5. Sur l'Afrique de l'Est, voir Simson (2017). Nos propres estimations à partir de l'enquête Ghana Living Standard Survey de 2012 suggèrent que les fonctionnaires représentent au Ghana 6 % des actifs de 20 à 69 ans, contre 3 % en Côte d'Ivoire. Au Ghana, comme en Afrique de l'Est, la relative bonne conjoncture des années 2000 a permis un redressement des salaires, tout en conservant un nombre de fonctionnaires par habitant nettement plus élevé qu'en Côte d'Ivoire. Sur ces comparaisons de dualisme entre anciennes colonies britanniques et françaises, voir aussi Bossuroy, Cogneau (2013).
6. Le secteur privé ici est l'ensemble des salariés qui cotisent à la Caisse nationale de prévoyance sociale. Sur ces données fiscales et leur mise en cohérence avec les données d'enquête, voir Czajka (2017).
7. Ménages classés selon le revenu par tête. Les catégories « salarié du public » et « salarié du privé formel » renvoient à la profession du chef de ménage, comme dans le tableau 1.
8. Denis Cogneau travaille à la Paris School of Economics, à l'École des hautes études en sciences sociales et à l'Institut de recherche pour le développement. Léo Czajka est doctorant à l'université catholique de Louvain-la-Neuve. Kenneth Houngbedji travaille à l'Agence française de développement.

Bibliographie

Bossuroy, T., **Cogneau**, D. (2013), "Social Mobility in Five African Countries", *Review of Income and Wealth*, n° 59, p. 84-110.

Cogneau, D. (2013), « Note de lecture sur *Les Clefs de la crise ivoirienne* par Jean-Pierre Dozon », *Afrique contemporaine*, n° 245, p. 141-143.

Cogneau, D., **Mesplé-Somps**, S. (2003), « Les illusions perdues de l'économie ivoirienne et la crise politique », *Afrique contemporaine*, n° 206, p. 87-104.

Cogneau, D., **Houngbedji**, K., **Mesplé-Somps**, S. (2016), "The Fall of the Elephant. Two Decades of Poverty Increase in Côte d'Ivoire (1988-2008)", *in* C. Arndt, A. McKay, F. Tarp, *Growth and Poverty in Sub-Saharan Africa*, Oxford, Oxford University Press.

Czajka, L. (2017), "Income Inequality in Côte d'Ivoire (1985-2014)", World Wealth and Income Database Working Paper.

De Vreyer, P., **Lambert**, S., **Safir**, A., **Sylla**, M. (2008), « Pauvreté et structures familiales : pourquoi une nouvelle enquête ? », *StatÉco*, n° 102, p. 56-70.

De Vreyer, P., **Lambert**, S. (2017), "Intra-Household Inequalities, Inequality and Poverty in Senegal", WP DIAL DT/2017-05.

Dozon, J.-P. (2011), *Les Clefs de la crise ivoirienne*, Paris, Karthala.

International Monetary Fund (2016), "Côte d'Ivoire 2016 Article IV Consultation Staff Report".

Guénard, C., **Mesplé-Somps**, S. (2010), "Measuring Inequalities. Do Household Surveys Paint a Realistic Picture?", *Review of Income and Wealth*, vol. LVI, n° 3, p. 519-538.

République de Côte d'Ivoire (2012), « Plan national de développement 2012-2015 », t. I, « Résumé analytique ».

République de Côte d'Ivoire, INS & DGPLP (2015), « Enquête sur le niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015). Profil de pauvreté », Abidjan.

Simson, R. (2017), "(Under) Privileded Bureaucrats? The Changing Fortunes of Public Servants in Kenya, Tanzania and Uganda (1960-2010)", thèse de doctorat, London School of Economics.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université catholique de Louvain - - 130.104.186.118 - 18/09/2018 15h59. © De Boeck Supérieur